IEJ - STAGES

Dates du stage

La période de stage ne peut couvrir la période d'enseignement : CM et TD / Examens / Rattrapages / Révisions par décision du Conseil de Faculté du 14/10/2021.
Les étudiants de l'IEJ pourront déroger à cette règle en plaçant leur stage de manière à pouvoir suivre leurs cours.

Pour l'IEJ : la période de stage prend fin au plus tard le 15 décembre 2025.

Il n'est pas nécessaire d'établir un contact préalable avec l'enseignant-référent pour l'IEJ.

Contacts

Clara Bernard-Xemard (clara.xemard@uvsq.fr)
ou Nadège Reboul-Maupin (nadege.reboul-maupin@uvsq.fr)